



Trail du PAYS d'ARGENTAN

GUIDE COUREUR 2026

Un trail nature au cœur de la Normandie, autour du mythique Haras du Pin. Entre chemins forestiers, sentiers vallonnés et portions roulantes, ce parcours offre un parfait équilibre entre plaisir et défi.

Avec plusieurs distances proposées de 8 à 44km, ce trail s'adresse aussi bien aux coureurs en quête de découverte qu'à ceux qui souhaitent se tester sur une épreuve intermédiaire.

Accessible mais exigeant par ses relances et la variété du terrain, il constitue une excellente préparation pour des objectifs plus longs. Le tout dans un cadre naturel et historique typique de l'Orne.

Un rendez-vous incontournable pour les amateurs de trail à la recherche d'authenticité et de convivialité



Retrait des dossards

Rendez-vous sur l'allée Louis XIV, cœur de l'événement au HARAS DU PIN

- samedi 25/04/2026 de 15h à 17h
- dimanche 26/04/2026 à partir de 7h30
jusqu'à 15 minutes avant le départ de la course

Programme

25/04/2026	
15h-17h	Retraits dossards
26/04/2026	
7h30	Ouverture Village et Dossards
8h30	Départ 44km
8h30	Départ navettes 30 km => chambois
9h	Départ 20km marche
9h30	Départ 30km chambois
9h45	Départ 13km marche
10h	Départ 13km
10h15	Départ 8km

S'y rendre

Les adresses essentielles :

- **Village : haras national du pin 61310 Le Pin au Haras**
- **Départ 30km Chambois : Donjon 61310 Chambois**
- **Parking Chambois : 22 rue Paul Buquet**
- **Château du Bourg Saint Léonard (ravito)**
- **Mémorial de Mont Ormel, les hayettes 61160 Montormel**

S'y rendre : village

Haras National du Pin (61310 Le Pin au Haras)

Village

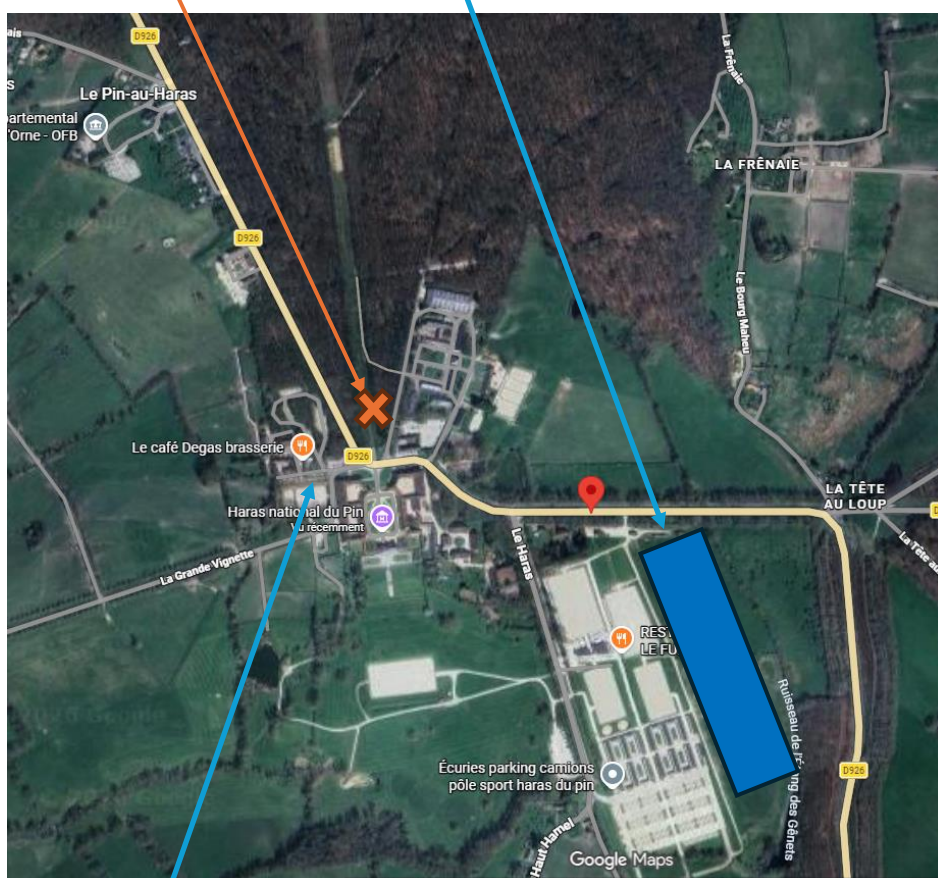


Parking P1 à privilégier

Pas de limite de places

Distance parking village 470m

48°44'20.2"N 0°09'07.9"E



Parking P2

Places limitées

48°44'22.8"N 0°08'45.8"E



Parking P1 à privilégier

Pas de limite de places

Distance parking village 470m

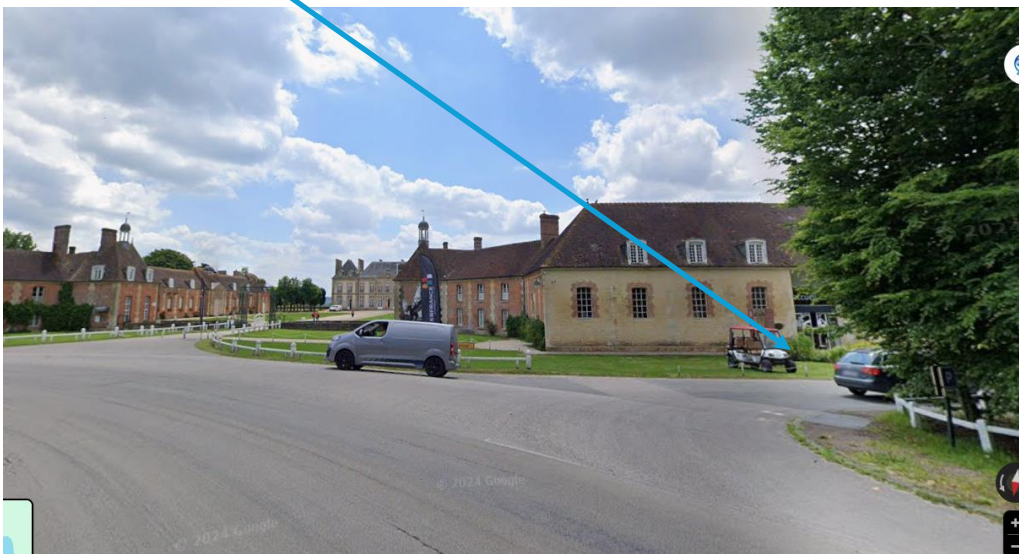
48°44'20.2"N 0°09'07.9"E



Parking P2

Places limitées

48°44'22.8"N 0°08'45.8"E



S'y rendre : **départ 30 km Chambois**

Donjon (61310 Chambois)



Parking

18 rue Paul Buquet

Ancienne caserne de pompiers

Distance parking départ 250m



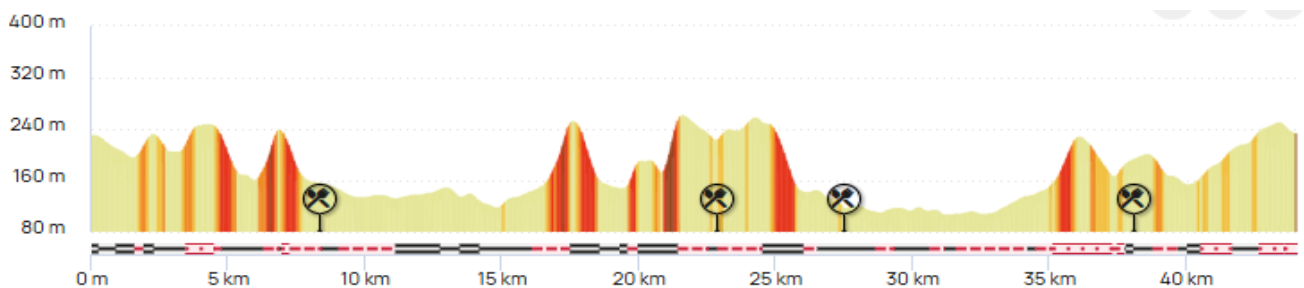
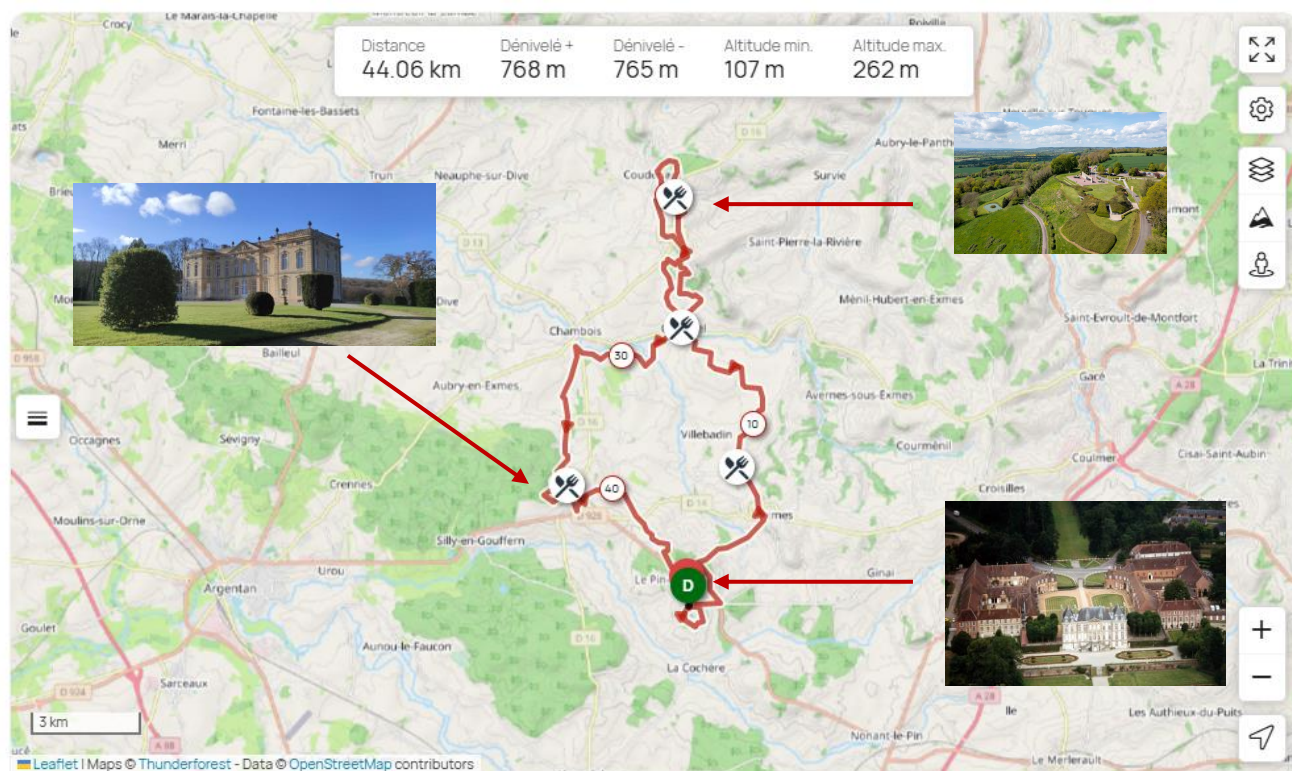
Départ 30km
Donjon

Balisage :

Fanions colorés et Panneaux



RAID DE LA LIBERATION 44km



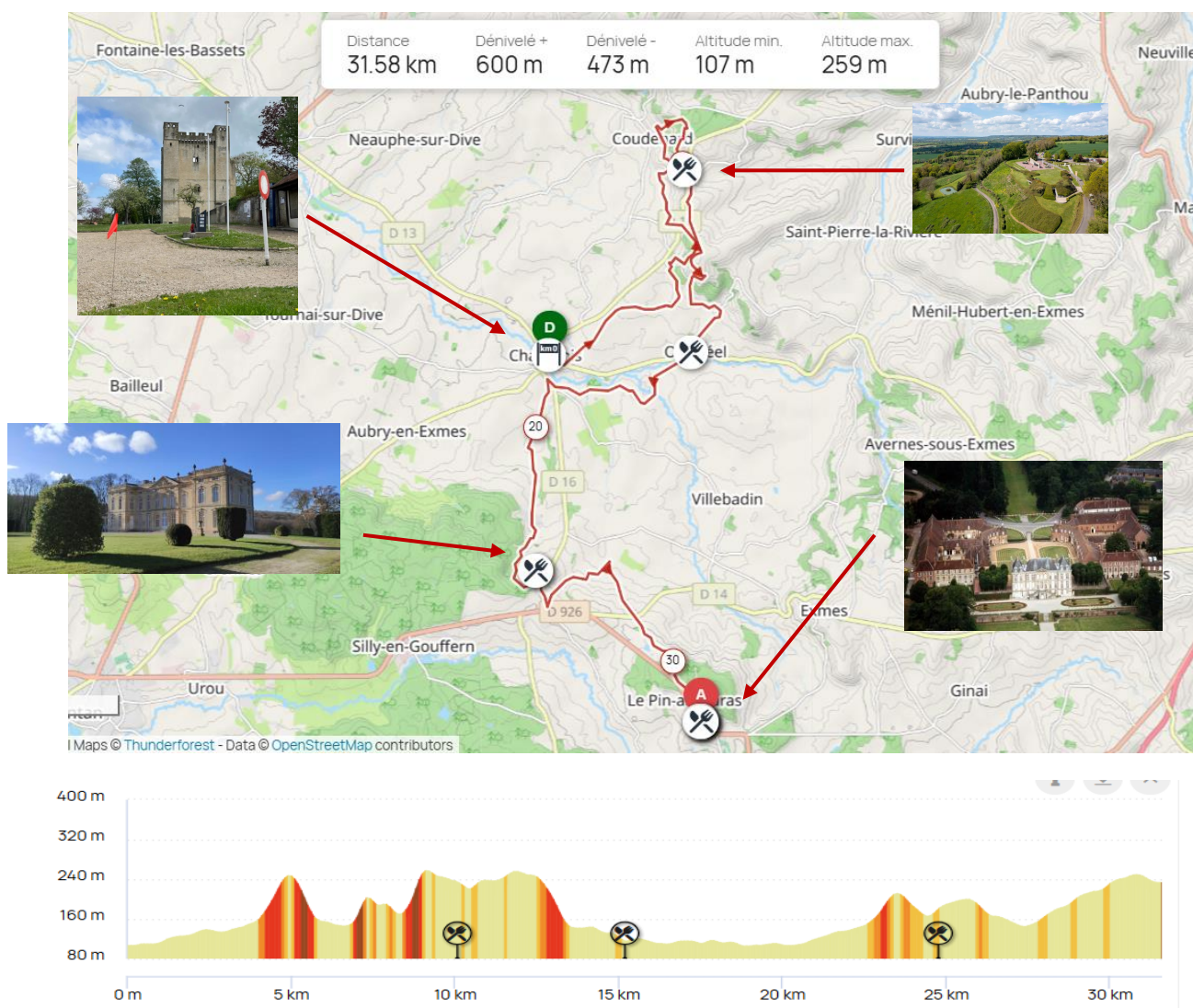
- Départ : Haras du pin à 8h30
- Km : 44,06 (ajustable selon conditions de courses)
- D+ : 768m (selon application)
- Ravitaillements (depuis départ) : 8,40km / 22,90km / 27,50km / 38,10km / arrivée 44,06km

- **Accompagnants :**
- Ravito 2 : mémorial de Mont Ormel
- Ravito 3 : Omméel (centre)
- Ravito 4 : château du Bourg Saint Léonard
- Arrivée : Haras du Pin



GPX

TRAIL DU PAYS D'ARGENTAN 30km



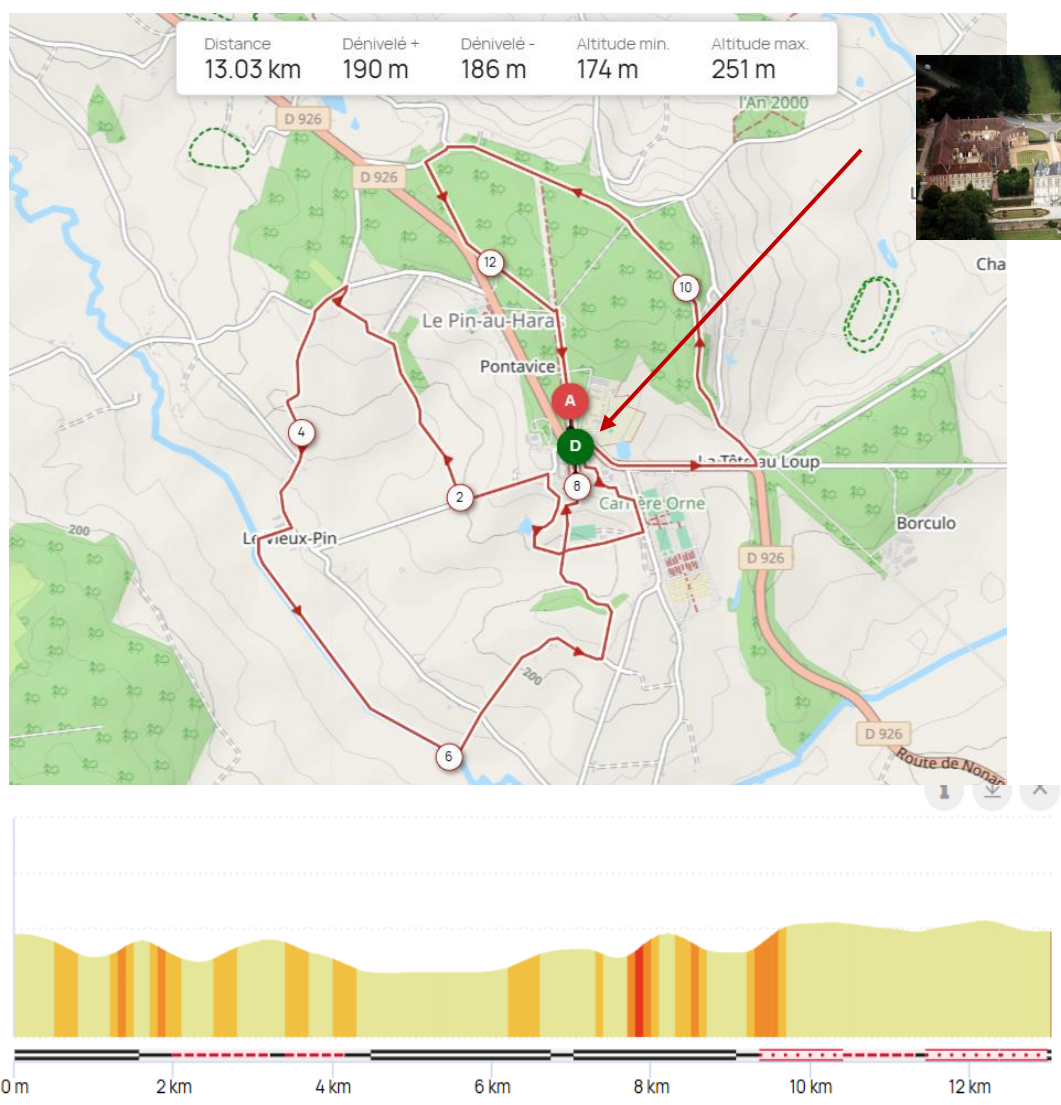
- Départ : Chambois à 9h30
- Km : 31,56 (ajustable selon conditions de courses)
- D+ : 600m (selon application)
- Ravitaillements (depuis départ) : 10,10km / 15,20km / 24,80 km / arrivée 31,56km

- **Accompagnants :**
- Ravito 1 : mémorial de Mont Ormel
- Ravito 2 : Omméel (centre)
- Ravito 3 : château du Bourg Saint Léonard
- Arrivée : Haras du Pin



GPX

TRAIL DU HARAS DU PIN 13km

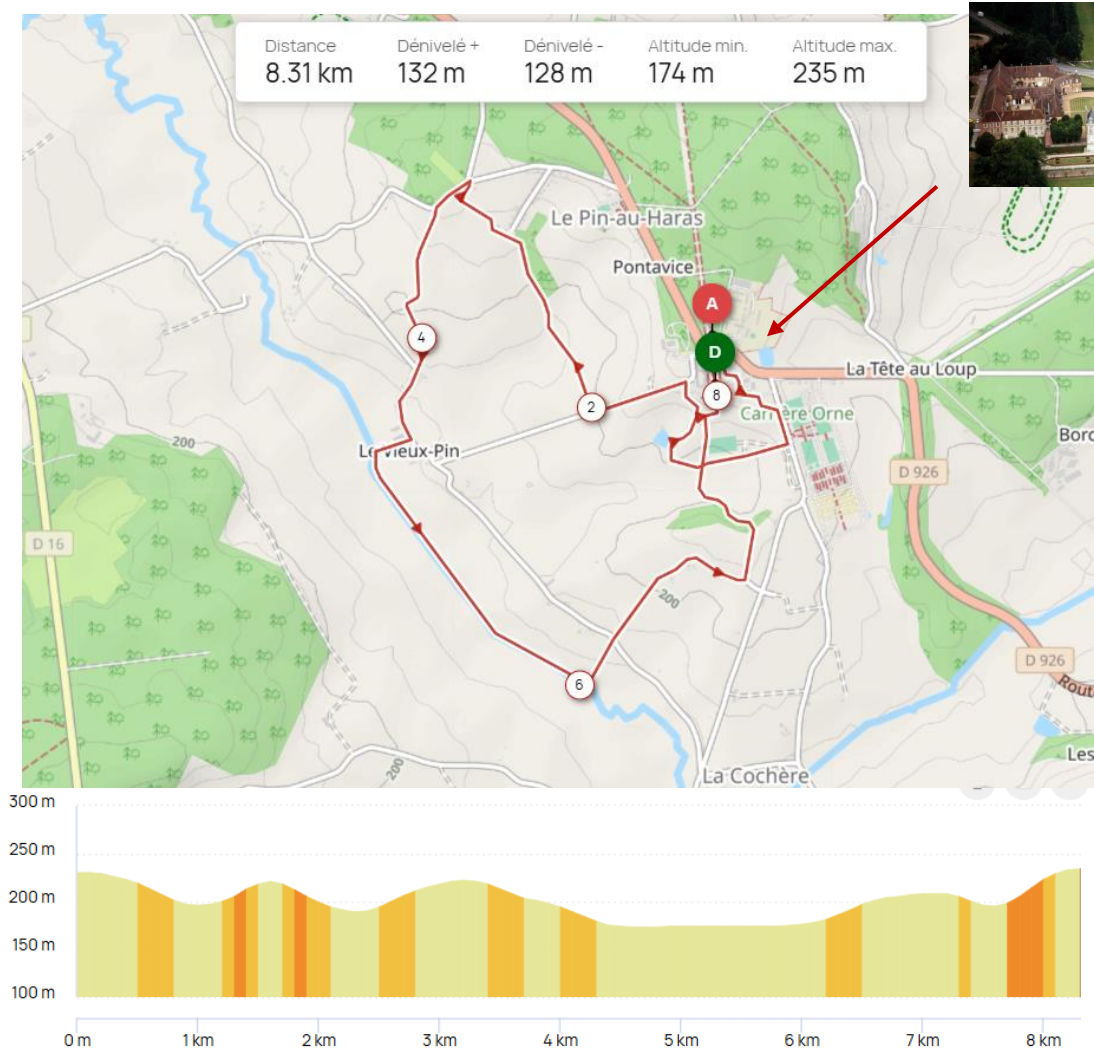


- Départ : Haras du Pin à 10h
- Km : 13,03 (ajustable selon conditions de courses)
- D+ : 190 (selon application)
- Ravitaillement : arrivée 13,03km



GPX

LOISI'TRAIL8km



- Départ : Haras du Pin à 10h
- Km : 8,31 (ajustable selon conditions de courses)
- D+ : 128 (selon application)
- Ravitaillement : arrivée 8,31km



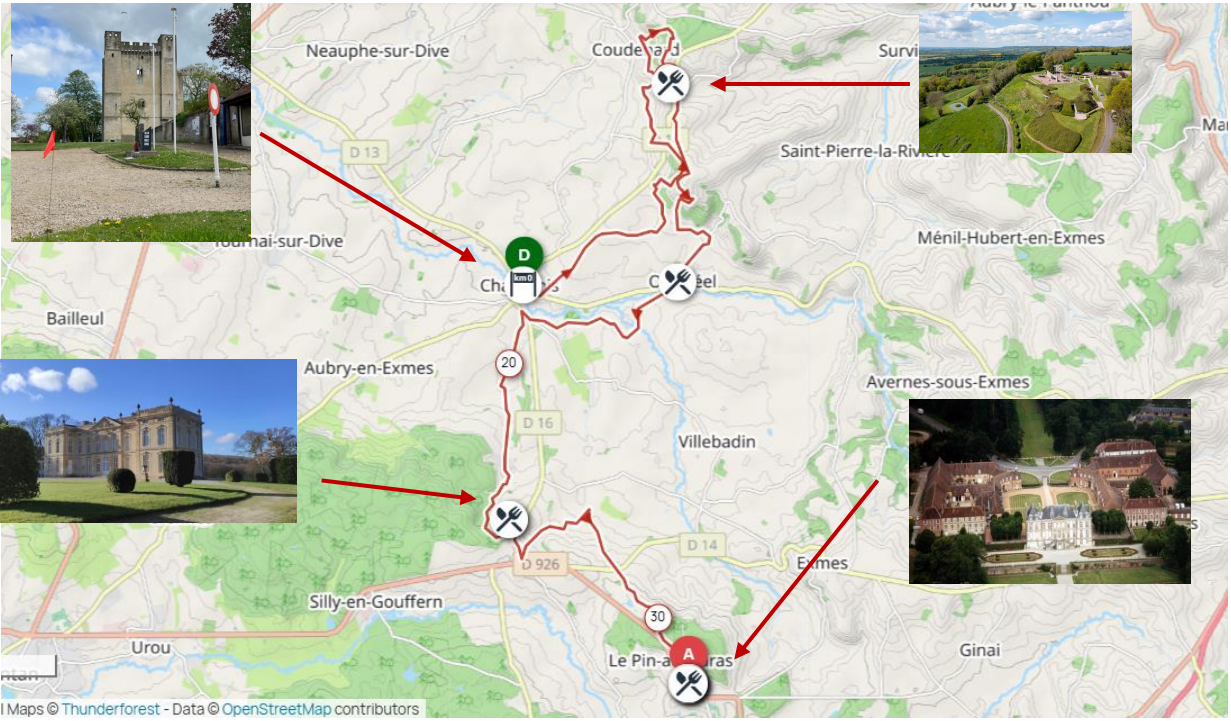
GPX

Accompagnateurs :

Lieux incontournables

DONJON Chambois

Mémorial Mont Ormel



Château Bourg Saint Léonard

Haras du Pin

En cas d'abandon

PC COURSE : 06 78 51 87 86
Tony

Vous souhaitez abandonner :

1. Contacter le PC Course
2. Fournir son numero de dossard, sa position et le motif de l'abandon.
3. Se rendre au ravitaillement le plus proche afin de donner son dossard a l'organisation.





REGLEMENT

TRAIL DU PAYS D'ARGENTAN 2026

Dimanche 26 avril 2026

Organisation

Le club la BAYARD ARGENTAN ATHLETISME – 21 Avenue de Paris 61200 ARGENTAN avec l'aimable participation du HARAS DU PIN qui nous met ses installations à notre disposition.

Descriptif de l'épreuve / Dimanche 26 avril 2026

Départ pour toutes les épreuves du site de la Cour d'Honneur/ Château –HARAS DU PIN.
Accès : Route de Paris (Départementale 926), divers stationnements accessibles/ site Haras du Pin
Parking à disposition, suivre orientations-indications de l'organisation / vers le stationnement.
Epreuves natures en terrain varié (chemins-herbages - pistes forestières et petites routes- sentiers)

MARCHE NORDIQUE / RANDONNEE

- Marche loisir ouverte à tous publics, pas de chronométrage pour la marche.
Distance proposée, 20 km / Départ 9h,
- RANDONNEE « Découverte du Haras du Pin » 13 km / Départ à 9h45 ;
(pas de classement ni chronométrage).

LE TRAIL DU PAYS D'ARGENTAN

Epreuve en solo uniquement

- Le RAID de la LIBERATION 44 km : départ à 8h30
- Le TRAIL du PAYS d'ARGENTAN 30 km : départ à 9h30,
- Le TRAI « Découverte » du Haras du PIN 13 km : départ à 10h00.

Le parcours est balisé par une signalétique spécifique : couleur par distance, marquage au sol, rubalise et fléchage.

Conditions de participation

Pour participer, il est indispensable :

- D'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et, d'être entraîné et préparé pour cela (terrains – circuits et sols éventuellement accidentés)
- D'être pleinement conscient que pour une telle activité de pleine nature, la sécurité dépend de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.

Les chiens ne sont pas autorisés avec le coureur. Cette course est ouverte à toute personne, homme ou femme, licenciée ou non. Information : la limite d'âge pour participer aux épreuves de course trail est d'être à minima dans l'année de ses **16 ans**.

Accès : « impératif » = PPS ou Licence de course à pied

Obligatoire : (uniquement pour les épreuves de Trail 13 ; 20 et 44 km).

Transmission et enregistrent / avec l'inscription avec la mention :

Attention/ **les dossiers INCOMPLETS ne seront pas gérés par l'opérateur**

Semi auto-suffisance et Respect du Code de la Route

Le principe de course individuelle en semi auto-suffisance est la règle. En particulier : Des postes de ravitaillement sont approvisionnés en boissons et nourritures 13 km, 20 km, 44 km à consommer sur place. L'organisation fournit de l'eau plate et des boissons sucrées pour le remplissage des bidons ou poches à eau. (Marcheurs et Coureurs)

SVP **PREVOYEZ (et ayez avec vous) vos « contenants / flasques-gourdes-gobelets – Eco-Cup**
Respect du code de la route, spécialement en traversée de voies routières (appui de signaleurs).

Acceptation du règlement de la course

La participation à l'une de ces épreuves entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement de la course publié par l'organisation.

Des poubelles de tri sont disposées en grand nombre sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées. (risque disqualification / jets de détritux)

il n'y a plus de gobelet jetable sur les ravitaillements.

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper et ne pas jeter vos détritux. Toute modification de parcours sur les distances chronométrées entraînera la disqualification du coureur.

Annulation d'une inscription

PAS DE REMBOURSEMENT DE COURSE

Equipement

- Pas besoin d'équipement particulier
- Chaussures de trail conseillées
- **numéro assistance : 07 69 80 56 76**

Sécurité et assistance médicale

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours.

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours. N° de téléphone : 07 69 80 56 76.

Classements et récompenses

- Podium sur (5 arrivants), dont primes/lots-cadeaux pour les 3 premiers hommes et femmes
- Tous les résultats seront en ligne sur le site NORMANDIE COURSE A PIED, puis site du club.

Descriptif des récompenses au podium

RAID de La Libération //(44km)// 5 récompenses au scratch (Respectivement / Femmes et Hommes) :

- Femmes : 200 € – 150 € - 80 € - et 2 lots valeurs 35 € chacun
- Hommes : 200 € – 150 € - 80 € - et 2 lots valeurs 35 € chacun

TRAIL du Pays d'Argentan //(30 km) // 5 récompenses au scratch

120 € - 80 € - 50 € - et 2 Lots valeurs 25 € chacun, (femmes), idem vers les hommes ;

Trail Découverte du Haras du Pin (13 km) // 3 récompenses au scratch

100 € - 60 € - 40 € (Femmes), et idem vers les hommes ;

Marche Nordique – Randonnée / du Pays d'Argentan (**parcours long**)

Au moins 10 lots par tirages au sort,

Marche Nordique – Randonnée / Découvert Haras du pin (**circuit court**)

Au moins 10 lots par tirages au sort.

DEPARTS 2 épreuves = en la **Cour d'Honneur/ Château** - HARAS DU PIN.

Le TRAIL Long (44 km), et le parcours « Découverte » (13 km)

Nouveauté 2026 : le TRAIL de 30 km voit son départ implanté à Chambois

Pour profiter points de vue, et éléments de courses / autour du Mont Ormel

Acheminement possible par Bus (à réserver), ou en voitures particulières Perso ;

ARRIVEES Toutes :

Face au Château (au coeur // **Avenue Louis XIV** (regroupement coureurs-public et parking) =>

Idem / Zone d'accueil – Dossards - Pôle Animation – Intendance - Protocoles

accès : Route de Paris – rte départ. 926 - divers stationnements accessibles/site Haras du Pin)

Parking à disposition (suivre orientation-indications de l'organisation / stationnement).

Conditions - droits d'Inscription

Droit d'Inscription, outre (PPS à gérer en ligne, ou production de la licence) / pour les coureurs :

Courrez Vous INSCRIRE (Progressité)	AVANTAGES 1ers Inscrits jusqu'au 31/01	Jusqu'à Fin Février	Jusqu'à Fin Mars	Jusqu'au Mercredi 22 Avril
44km Trail	26 E	28 E	30 E	32 E
30 km Trail	20 E	22 E	24 E	26 E
13 km Trail	13 E	15 E	17 E	19 E

Trajet en BUS / proposé (Trail 30 km) vers Départ à Chambois (9,5km), = **Participation 5€ / pers**
C'est une proposition / (**sous Réserve avant le 01/04/2026**), a défaut Trajet Personnel

- Marche Nordique- randonnées = **INSCRIPTION en ligne = 6 € /** toutes distances
Majoration sur Place / jusqu'à 30 minutes avant le Départ = 8 E

Inscription de « dernière minute TRAIL

Possible jusqu' à 30 minutes avant le Départ // **Majoration / +3 € /**

Le Parcours en autonomie en nature Le parcours est balisé par une signalétique spécifique : couleur par distance, marquage au sol, rubalise et fléchage.

Contrôle : Equipement Minima // Raid de la Libération

- Sur la distance longue, besoin d'équipement particulier
- Chaussures de trail conseillées
- numéro assistance : 07 69 80 56 76
- **CONTROLE /avec dossards dès 7h30 // Pôle d'Animation - Avenue Louis XIV**

Confirmer : lampe Frontale pour départ, gobelet personnel,

Téléphone portable- couverture survie – sifflet

1,5 l (au moins) de liquide (eau) + à manger (barres-gel, etc)

Le dossard, avec les numéros d'accès / Pc organisation, Secours, etc

Dossards /Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur (à retirer sur site à partir de 7 h 30 le jour de la course)

Le dossard doit être porté sur la poitrine et fixé avec des épingles à nourrice.

Prévoir impérativement vos propres épingles pour accrocher votre dossard ..

Disqualification

Une disqualification automatique s'applique dans les cas suivants :

- Non présentation ou refus du passage dans le sas de départ pour activer la puce électronique
- Coupe représentant un raccourci, même minime
- Jet de détrit (acte volontaire) par un concurrent et ou un membre de son entourage. **Des poubelles seront disposées sur les zones de ravitaillements. Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser. Le jet de tout objet, papier ou détrit sur le parcours est strictement interdit, sous peine de disqualification immédiate.**
- Non respect des personnes (organisation ou coureur)
- Non-assistance à une personne en difficulté
- Triche (exemple : utilisation d'un moyen de transport, partage de dossard...)
- Absence de la puce électronique
- Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste
- Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par le jury de course

Modifications du parcours / Annulation de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis. **En cas de conditions météo trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risque orageux...) le départ peut être reporté. En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de modifier les barrières ou le tracé.**

Assurance

Responsabilité civile :

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Droits à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.